

PROTECTION SOCIALE

SÉCURITÉ SOCIALE : ORGANISATION, FINANCEMENT

MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES
ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 29 mars 2017 portant désignation d'une personnalité qualifiée admise à assister aux séances du conseil d'administration de la Caisse des Français de l'étranger

NOR : AFSS1730137A

La ministre des affaires sociales et de la santé,
Vu le code de la sécurité sociale, notamment les articles L. 766-5 et R. 766-6,

Arrête :

Article 1^{er}

Mme Élise DEBIES, directrice des relations internationales et de la coordination de la Caisse nationale d'assurance vieillesse est désignée en tant que personne qualifiée admise à assister aux séances du conseil d'administration de la Caisse des Français de l'étranger, en remplacement de Mme Michèle MUHR.

Article 2

Le directeur de la sécurité sociale est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 29 mars 2017.

Pour la ministre et par délégation :
La cheffe de service,
adjointe au directeur de la sécurité sociale,
M. DAUDÉ